

École de criminologie
Université de Montréal

Hiver 2019

Plan de cours
CRI 3361 – Prévention du crime

Mercredi de 13h00 à 16h00
Pavillon Claire McNicoll Local Z-240

Enseignant : Etienne Blais
etienne.blais@umontreal.ca
Pavillon Lionel-Groulx Local C-4117

Disponibilité : mercredi de 16 h à 18 h
Auxiliaire d'enseignement : Justine Collin-Santerre
Justine.collin-santerre@umontreal.ca

Descripteur du cours

Cadre théorique et évolution de la notion de prévention en criminologie. L'analyse de divers programmes et leur efficacité. L'élaboration de projets en prévention.

Objectifs du cours

L'objectif général du cours est d'accroître les connaissances des étudiants par rapport à la prévention du crime. Le cours met l'emphase sur les théories à la base de la prévention, l'élaboration, l'implantation et l'évaluation des programmes. Des cours sur des problématiques particulières permettent d'intégrer l'ensemble de la matière vue en classe.

Plus précisément, le cours vise à amener l'étudiant à :

- Acquérir un bagage théorique utile pour comprendre et élaborer des programmes de prévention du crime.
- Dégager des leçons à partir des expériences passées qui ont fait l'objet d'une évaluation.
- Connaître les enjeux éthiques en prévention du crime.
- Maîtriser les notions méthodologiques de base pour apprécier les évaluations des programmes en prévention du crime.
- Acquérir les connaissances nécessaires pour œuvrer dans ce secteur.

Approches pédagogiques

Le cours est donné essentiellement sous forme d'exposés magistraux. Les étudiants réalisent également un travail qui permet d'appliquer les notions vues en classe.

Modalités d'évaluation des apprentissages

- **Examen intra – 25 % de la note finale.** L'examen porte sur la matière vue en classe et sur les lectures obligatoires indiquées pour les cours 1 à 7. L'examen est composé de questions objectives et à court/moyen développement. L'examen intra a lieu le **27 février 2019 au local Z-240 (Pav. Claire-McNicoll) de 13h à 15h59.**
- **Examen final – 25 % de la note finale.** L'examen porte sur la matière vue en classe et sur les lectures obligatoires indiquées pour les cours 10 à 14. L'examen est composé de questions objectives, à court/moyen et à long développement. L'examen final a lieu le **24 avril 2019 au local Y-117 (Pav. Roger-Gaudry) 13h à 15h59.**
- **Projet de travail – 10 % de la note finale.** Le projet de travail est de deux pages et identifie : 1) le sujet du travail, 2) le plan sous forme d'une table des matières, 3) la pertinence de celui-ci et 4) les références (non comprises dans les deux pages). Le projet doit au préalable être approuvé par le professeur ou l'auxiliaire d'enseignement. Le projet de travail doit être remis au plus tard le **6 février 2019 avant 17 h sur Studium.**
- **Travail – 40 % de la note finale.** Le travail porte sur un sujet en lien avec la prévention du crime. Il peut porter sur :
 1. Une analyse d'un projet concret de prévention
 2. Une étude d'un organisme faisant de la prévention
 3. Un état des connaissances sur un type de programmes
 4. Un état des connaissances sur les programmes visant une problématique criminologique
 5. Une analyse d'un phénomène en vue de proposer des solutions
 6. Les expériences des acteurs de la prévention

Le travail se fait seul ou en équipe de deux ou trois. Le travail doit comporter au maximum 5000 mots, ce qui exclut les annexes, les tableaux, les figures et les références. Des rencontres hebdomadaires sont offertes aux étudiants afin de les épauler dans la réalisation du travail. **Il doit être remis au plus tard le 17 avril 2019 avant 17 h sur Studium.**

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Déroulement du cours

PARTIE 1 : APPROCHES EN PRÉVENTION DU CRIME

Cours 1 : 9 janvier 2019 – Présentation du cours

- Présentation du professeur
- Présentation de l'orientation du cours
- Présentation du plan de cours
- Présentation du travail de session
- Présentation des autres évaluations

Cours 2 : 16 janvier 2019 – Introduction : évolution de la prévention

- La prévention du crime : définitions et particularités
- L'évaluation comme moteur du progrès en prévention
- Conclusions sur « l'inefficacité » des actions policières traditionnelles
- Vers un renouveau des moyens de réduction de la criminalité
- La prévention comme réalité

Lecture obligatoire :

Landry, M., et Lecavalier, M. (2003). L'approche en réduction des méfaits : Un facteur

de changement dans le champs de la réadaptation en toxicomanie. Drogues, santé et société, 2(1) : 1-15. URI: [id.erudit.org/iderudit/007187arhttps://doi.org/10.7202/007187ar](https://doi.org/10.7202/007187ar)

Cours 3 : 23 janvier 2019 – Prévention communautaire et l’approche en santé publique

- Définitions
- Théories
- Résultats des programmes
- Défis

Lectures obligatoires :

Runyan, C. (1998). Using the Haddon matrix : introducing the third dimension. *Injury Prevention*, 4 : 302-307.

Wickes, R. (2017). Social Disorganization Theory: Its History and Relevance to Crime Prevention. Dans B. Teasdale et M.S. Bradley (Dir.), *Preventing Crime and Violence, Advances in Prevention Science* (pp. 57-66).

Lecture complémentaire :

Hope, T. (1995). Community Crime Prevention. *Crime and Justice*, 19 : 1-70.

Cours 4 : 30 janvier 2019 – Prévention développementale

- Principes de l’intervention précoce
- Facteurs de risque et de protection
- Théorie du changement
- Exemple : SNAP (Stop Now and Plan)

Lecture obligatoire :

Homel, R. (2005). Developmental crime prevention. Dans N. Tilley, ed., *Handbook of crime prevention and community safety* (pp. 71-106). Uffculme : Willan Publishing.

Lecture complémentaire :

Tremblay, R.E., et Craig, W.M. (1995). Developmental Crime Prevention. *Crime and Justice*, 19 : 151-236.

Cours 5 : 6 février 2019 – La prévention situationnelle : introduction

- Définition et principes de base
- Assises théoriques
- Déplacement et diffusion
- Enjeux éthiques

Lecture obligatoire :

Deslauriers-Varin, N., et Blais, É. (sous presse). La prévention situationnelle. Dans Maurice Cusson, Olivier Ribaud, Étienne Blais et Michel Max Raynaud (dirs.), *Un nouveau traité de sécurité intérieure*. Septentrion et Hurtubise.

Lectures complémentaires :

Clarke, R.V. (2009). Situational Crime Prevention : Theoretical Background and Current Practice. Dans M.D. Krohn et coll. (Dirs.), *Handbook on Crime and Deviance, Handbooks of Sociology and Social Research* (pp. 259-276). Springer Science+Business Media.

Eklom, P. (2017). Technology, Opportunity, Crime and Crime Prevention : Current and Evolutionary Perspectives. Dans B. Leclerc et E.U Savona (Dir.), *Crime Prevention in the 21st Century*, 319-343. Suisse : Springer.

Cours 6 : 13 février 2019 – La prévention situationnelle : la perspective des scripts

- Comprendre le processus de passage à l'acte : les scripts
- Permutation et changement dans les scripts
- Matrice des 25 techniques en prévention du crime
- Triangle de la prévention du crime

Lecture obligatoire :

Leclerc, B. (sous presse). La perspective des scripts en criminologie et implications pour la prévention situationnelle. Dans Maurice Cusson, Olivier Ribaud, Étienne Blais et Michel M. Raynaud (Dir.) *Nouveau traité de sécurité intérieure*. Septentrion et Hurtubise.

Lecture complémentaire :

Cornish, D. (1994). The procedural analysis of offending and its relevance for situational prevention. Dans R. V. Clarke, (ed.) *Crime Prevention Studies*, (vol 3, pp. 1-49). Criminal Justice Press : New York.

Cours 7 : 20 février 2019 – Exercice en classe sur les scripts

- Visionnement d'un film et/ou série télévisée
- Construction d'un script
- Identification des mesures en prévention du crime

Lectures complémentaires :

Leclerc, B., & Reynald, D. (2017). When scripts and guardianship unite : A script model to facilitate intervention of capable guardians in public settings. *Security Journal*, 30(3) : 793-806.

Leclerc, B. (2014). New developments in script analysis for situational crime prevention : moving beyond the offender scripts. *Cognition and Crime : Offender Decision Making and Script Analyses*, pp. 221-236. Routledge : New York.

Cours 8: 27 février 2019– Examen intra

Cours 9 : 6 mars 2019 – Semaine d’activités libres

PARTIE 2 – ÉVALUER LES PROGRAMMES DE PRÉVENTION

Cours 10 : 13 mars 2019– Élaborer et évaluer les programmes en prévention du crime

- Étapes de l’élaboration d’un programme de prévention
- Étapes de l’évaluation
- Protocoles et tests statistiques : évaluer rigoureusement
- Application des notions à l’exemple du clonage des cartes bancaires

Lecture obligatoire :

Blais, É., et Poirier, B. (sous presse). Les évaluations de l’efficacité des interventions policières : résultats des synthèses systématiques. Dans Maurice Cusson, Olivier Ribaud, Étienne Blais et Michel M. Raynaud (Dir.) *Nouveau traité de sécurité intérieure*. Septentrion et Hurtubise.

Lecture complémentaire :

Cusson, M., Tremblay, P., Biron L-L., Ouimet, M., et Grandmaison, R. (1994). *La prévention du crime : guide de planification et d’évaluation*. Bibliothèque Nationale du Québec.

Cours 11 : 20 mars 2019 –Synthétiser les résultats d’évaluations

- Synthétiser les résultats des évaluations : méthodes et implications
- Validité interne et externe : interaction entre le contexte et le programme
- Théorie de l’inférence causale
- Qu’est-ce qui fonctionne ? Implications pour les théories criminologiques et le développement de programmes efficaces

Lecture obligatoire :

Blais, É., Gagné, M-P., Flores, J., et Maurice, P. (2008). L’effet des programmes policiers sur la délinquance en milieu scolaire : une synthèse systématique des études évaluatives. *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 61 : 321-344.

Lectures complémentaires :

Farrington, D.P. (2006). Methodological quality and the evaluation of anti-crime programs. *Journal of Experimental Criminology*, 2 : 329-337.

Eck, J.E. (2006). When is a bologna sandwich better than sex? A defense of small-n case study evaluations. *Journal of Experimental Criminology*, 2: 345-362.

PARTIE 3 – PROBLÉMATIQUES PARTICULIÈRES

Cours 12 : 27 mars 2019 – La prévention du terrorisme

- Remise en question des réponses traditionnelles
- Opportunités et terrorisme
- Processus de passage à l'acte : facilitateurs et contextes
- Implication pour la prévention

Lecture obligatoire :

Hiropoulos, A., Freilich, J.D., Chermak, S., et Newman, G.R. (2014). Cigarette smuggling and terrorism financing : a script approach. Dans B. Leclerc & Wortley, R., eds., *Cognition and Crime : Offender Decision Making and Script Analyses*, pp. 186-208. Routledge : New York.

Lecture complémentaire :

Clarke, R.V., et Newman, G.R. (2006). *Outsmarting the terrorists*. Westport : Praeger Security International.

Cours 13 : 3 avril 2019 – Exploitation sexuelle et trafic humain

- Problématique
- Enjeux reliés aux études sur le trafic humain
- Mesures de prévention

Lecture complémentaire :

Savona, E. U. (2014). Human Trafficking for sexual exploitation in Italy. Dans B. Leclerc & Wortley, R., eds., *Cognition and Crime : Offender Decision Making and Script Analyses*, pp. 140-163. Routledge : New York.

Cours 14 : 10 avril 2019 – La prévention de la criminalité économique

- Fraude à l'assurance
- Collusion et corruption dans l'octroi de contrats publics

Lectures obligatoires :

Boucher, É., et Cusson, M. (2007). La sécurité et la prévention des pertes dans le commerce de détail, dans M. Cusson, B. Dupont et F. Lemieux, eds, *Un traité de sécurité intérieure*, pp. 485-499. Montréal : HMH.

Blais, É., & Bacher, J-L. (2007). Situational deterrence and claim padding : results from a randomized field experiment. *Journal of Experimental Criminology*, 3 : 337-352.

Lecture complémentaire :

Zanella, M. (2014). Script analysis of corruption in public procurement. Dans B. Leclerc & R. Wortley, (Dir.), *Cognition and Crime : Offender decision making and script analysis*, pp. 164-185. Routledge : New York.

Lectures obligatoires et références bibliographiques

Les lectures obligatoires et complémentaires sont disponibles sur Studium.

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :
<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps.

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_ENVOYER.pdf

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

Références bibliographiques

- Clarke, R.V. ed. (1993). *Situational Crime Prevention : Successful Case Studies*. Albany : Harrow and Heston.
- Cusson, M., Tremblay, P., L.-Biron, L., Ouimet, M., and Grandmaison, R. (1994). *La Planification et l'évaluation de projets en prévention du crime*. Québec: Ministère de la sécurité publique - Direction générale de la sécurité et de la prévention: Quebec (QC).
- Cusson, M. (2002). *Prévenir la délinquance : les méthodes efficaces*. Paris : PUF.
- Doll, L.S., Bonzo, S.E., Mercy, J.A., Sleet, D.A., et Haas, E.N. (eds) (2006). *Handbook of Injury and Violence Prevention*. New York : Springer.
- Leclerc, B., et Wortley, R. (Dir.) (2013). *Cognition and Crime: Offender Decision Making and Script Analysis*. Crime Science Series. Oxon: Routledge.
- Leclerc, B., et Savona, E. (Dir.) (2017). *Crime Prevention in the 21st Century: Insightful Approaches for Crime Prevention Initiatives*. Suisse: Springer.
- Sherman, L.W., Farrington, D.P., et Eck, J. (Eds) (2006). *Evidence-Based Crime Prevention*. New-York : Routledge.
- Smith, M.J., et Tilley, N. (2005). *Crime science: new approaches to preventing and detecting crime*. Collumpton: Willan.
- Teasdale, B., & Bradley, M.S. (Dirs.) (2017). *Preventing crime and violence. Advances in Prevention Science*. Suisse: Springer.
- Tilley, N. (ed.). (2005). *Handbook of crime prevention and community safety*. Cullompton : Willan.
- Welsh, B. (2007). *L'approche scientifique en prévention du crime : fondements, tendances, résultats et implications pour le Canada*. Ottawa : Centre national de prévention du crime.
- Welsh, B., et Farrington, D. P. (2012). *The Oxford handbook of crime prevention*. New York : Oxford University Press.